

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

⑫

N° 79 08432

⑤④ Appareil de serrage rapide à commande d'ouverture par pédale permettant le maintien de pièces dans différentes positions tout en laissant libre l'usage des mains.

⑤① Classification internationale (Int. Cl.³). B 25 B 7/00.

②② Date de dépôt..... 4 avril 1979, à 11 h 12 mn.

③③ ③② ③① Priorité revendiquée :

④① Date de la mise à la disposition du public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 5 du 30-1-1981.

⑦① Déposant : BLANLEUIL Jean, résidant en France.

⑦② Invention de :

⑦③ Titulaire : *Idem* ⑦①

⑦④ Mandataire :

L'invention concerne un appareil de serrage rapide permettant le maintien de pièces dans différentes positions tout en laissant libre l'usage des mains.

L'appareil travaille de la façon suivante : Dans le corps principal 1 vient s'articuler un levier 2 par l'intermédiaire de l'axe 3.

Sur le corps 1 et le levier 2 sont fixés par l'intermédiaire des vis 4 et 5 différents becs de serrage 6 et 7, 8 et 9 ou tout autre type d'éléments conçus en fonction des pièces à maintenir.

Le serrage s'effectue par basculement du levier 2 sous l'action d'un ressort hélicoïdal 10 comprimé entre la coupelle 11 et l'embout 12 lui-même fixé sur le corps 1 par l'intermédiaire de vis 13.

L'embout 12 comporte à sa base une partie sphérique oscillant dans l'embase 14 et bloquée sur cette dernière par l'intermédiaire de la bride 15 serrée par la vis 16. Ce dispositif permet le positionnement en inclinaison et le blocage de l'ensemble de serrage.

La commande d'ouverture de la mâchoire supérieure composée des éléments 2 - 3 - 4 et 6 s'effectue par la traction d'un câble 17 articulé sur le levier par l'intermédiaire de la chape 19. La traction de ce câble est réalisée par son enroulement sur la poulie à gorge 20 pivotant dans l'embase 21 par l'intermédiaire de l'axe 22. La pédale 23 solidaire de la poulie 20 permet par pression du pied la rotation de cette dernière.

La tension du câble 17 s'effectue par l'intermédiaire d'une gaine métallique souple 24 en appui à une extrémité sur la partie inférieure de l'embout 12 et à l'autre sur la vis creuse de réglage 25 vissée sur l'embase 21 et maintenue en position par le contre-écrou 26.

La liaison souple entre l'appareil de serrage proprement dit et la pédale de commande permet le positionnement de cette dernière en n'importe quel point et lui évite toute fixation.

- REVENDEICATIONS -

- 1.- Appareil de serrage rapide à commande d'ouverture par pédale, caractérisé en ce qu'il comporte une embase 14 supportant en rotation un embout à rotule 12, le dit embout 5 étant traversé par un cable de manoeuvre 17, des pinces ou becs de serrage 6 et 7 montés à l'extrémité de l'ensemble sur l'embout 12. Les pinces ou becs étant normalement serrés sous l'effet d'un ressort de rappel 10 et l'ensemble étant maintenu en position par un moyen de blocage de la rotule sur l'embase.
- 10 2.- Appareil de serrage selon la revendication 1 caractérisé en ce que l'un des becs de serrage est monté fixe sur l'ensemble et l'autre mobile étant commandé par le cable.

